

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

*La Ministre*

*Paris, le* 12 NOV. 2012

CAB POS - JC/FR - Me D. 12-5350

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre de l'Intérieur m'a bien transmis le courrier que vous lui avez remis récemment, relatif à votre souhait d'obtenir l'ouverture d'un service de réanimation au Centre Hospitalier de Manosque.

L'opportunité de ce projet a fait l'objet de nombreux débats. En particulier, une mission approfondie de l'inspection générale des affaires sociales a mis clairement en évidence la faiblesse de l'activité de réanimation du département des Alpes de Haute Provence, actuellement portée par le centre hospitalier de Digne. Par ailleurs les contraintes liées à la démographie médicale et tout particulièrement en matière d'anesthésie-réanimation vont peser sur la capacité de recrutement des établissements. J'ajoute enfin que l'augmentation effective de l'activité observée à l'hôpital de Manosque, depuis l'ouverture des nouveaux locaux, n'a qu'un faible impact sur les besoins en réanimation.

En revanche, l'agence régionale de santé (ARS) a souhaité que la communauté hospitalière de territoire, récemment constituée, engage une réflexion sur l'organisation et la prise en charge des soins critiques au sein du territoire de santé.

J'ai demandé au directeur général de l'agence régionale de santé de me tenir informée de l'issue de ces réflexions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

*Bien à vous,*

*Marisol Touraine*

Marisol TOURAINE

Monsieur Jean-François PELLAREY  
Président du collectif pour une réanimation  
A Manosque  
C/O Mme Michèle Bonnenfant  
Route de la Durance  
Le Moulin du Palais  
04100 MANOSQUE